Jeudi 7 Novembre 1918 — VINGT CENTIMES LE NUMERO — 34e Année — N° 311 (E.P.L.G. P 1423)

ABONNEMENTS
Mensuels, prenant cours le 1er de chaque mois fr. 4.50
Trimestriels, prenant cours les 1er janvier, 1er avril 1er juillet et le 1er octobre . . . 13.50
On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.
ADMINISTRATION-RÉDACTION
45, RUE DU MARCHE-AUX-POULETS
BRUXELLES

# LE MESSAGER DE BRUXELLES

Rédacteur en Chef : Charle DESBONNETS

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.)

PUBLICITÉ
Annonces 4e page, la petite ligne fr. 0.75
Réclames 3e page, la ligne » 2.50
Faits-divers » 3.50
Echos et Nouvelles » 5.00
Nécrologie » 3.00
Annonces notariales » 2.50
» judiciaires » 1.50
» financières » 1.50
BUREAUX AUXILIAIRES
Liège : Passage Lemonnier 26.
Charleroi : Rue de Beaumont, 8 (V.B.)
Namur : Rue de la Colline, 12 (Salzinnes)

## COMMUNIQUÉS

### Puissances Centrales

BERLIN, 6 novembre. (Officiel) :

Au front de bataille d'hier, entre l'Escaut et l'Oise, nous nous sommes déjà mis de l'adversaire. L'ennemi, qui voulait reprendre ses attaques, après un feu d'artillerie des plus violents, se heurta à des positions évacuées. Au cours de sa marche en avant ultérieure, il se trouva impliqué dans nos combats isolés avec nos arrière-gardes, qui prirent une grande extension dans la forêt de Mormal et au sud-ouest de Landrecies. Le soir, l'ennemi se trouvait à l'ouest de Bavay, à la lisière orientale de la forêt de Mormal, à l'est de Landrecies et à l'est de Guise.

Entre Oise et Meuse, nous avons également exécuté des mouvements d'une certaine envergure. Au cours de la journée, l'adversaire nous a suivis et a atteint, à l'ouest de l'Aisne, la ligne générale Marie-Lizy-Le Gros-Lely. A l'est de l'Aisne, nous nous sommes trouvés en contact de combat avec lui, au nord de La Chesne et à l'ouest de Beaumont.

Nous avons repoussé d'assez fortes attaques de l'ennemi près de Beaumont et de Letanne.

Au sud de Dun, les Américains progressèrent au delà de la Meuse, grâce à la protection d'un violent feu d'artillerie, et pénétrèrent au delà des forêts sur les hauteurs à l'est de la Meuse, entre Liny et Vilosnes. Le régiment de chasseurs saxons n. 7 rejeta l'ennemi, qui marchait au centre du front de combat, sur Fontaines, et s'empara à nouveau de la forêt d'Epinoy. Les combats se terminèrent sur la crête des hauteurs orientales de la Meuse. Sur la rive orientale de la Meuse, des régiments brandenbourgeois et saxons ont repoussé de nouvelles attaques des Américains, sur les hauteurs à l'est de Sivry et dans la forêt d'Etraye.

Nous avons abattu le 4 novembre 43 avions ennemis. Le premier lieutenant Bolle et le lieutenant Kœnnecke ont remporté leur 35e victoire aérienne.

BERLIN, 5 novembre. (Officieux) :

Si les Anglais avaient peut-être jadis, comme ils l'annonçaient, l'intention d'épargner Tournai, ils sont aujourd'hui, comme le prouvent les faits, totalement revenus de cette intention. Depuis plusieurs jours, un bombardement systématique de l'intérieur, ainsi que des alentours de la jolie cité wallonne, a commencé surtout le quartier situé à l'ouest de la Cathédrale présente l'image typique d'une ville succombant sous l'écrasement des obus. Dans les environs immédiats du beffroi, cinq maisons sont gravement endommagées. Partout où les yeux se portent, on ne voit que carreaux brisés, ouvertures de fenêtres fermées au moyen de planches clouées. Sur la place, des obus sont tombés, dont l'un a détruit la maison sise immédiatement près de l'église Sainte-Marguerite. La rue Donez et la rue de Ville ont surtout gravement souffert. La rue de Donat n'est déjà plus dès à présent qu'un amas de ruines. Sur la place du Parc, un obus a pénétré, le 1er novembre, dans une cave et y tua sept femmes. Les habitants, trois habitants furent blessés et deux tués; c'est surtout dans les faubourgs que les effets de la terrible destruction sont les plus visibles.

Dans les localités avoisinantes également, telles que Calonne, Vaulx, Pont-à-Chin, Mont-Saint-Aubert, La Tombe, Bizaucourt et autres, jour par jour des habitations sont détruites et des habitants tombent victimes du bombardement anglais.

### Puissances Alliées

PARIS, 5 novembre (3 h. après-midi) :

Les succès répétés de nos troupes ont contraint l'ennemi à effectuer en plusieurs points du front un nouveau repli. Poursuivant sans relâche les arrière-gardes chargées de protéger sa retraite et de retarder notre avance, nos troupes, avec une inlassable ardeur, ont étroitement entretenu le contact. Dans la région au nord-est de Guise, nous avons occupé Bergues-sur-Sambre, où 200 civils ont été délivrés. Sur le front de la première armée, nous avons repris ce matin nos attaques et notre progression. Entre le Peron et la Serre, nous avons pris Bois-des-Pargny.

Dans la région au nord de Sissonne, nous avons atteint une ligne passant par la sucrerie de Froidmont, à l'ouest d'Autremencourt, Cuirieux, Goudelancourt et Machecourt. Nos avant-gardes progressent appuyées par l'artillerie, entre Sissonne et Château-Porcien; nous avons pénétré dans toute la partie de la position Hunding, où l'ennemi était encore, forçant ses détachements à un repli. Notre avance est générale entre l'est de Saint Quentin-le-Petit et les lisières de Herpy.

PARIS, 5 novembre (11 h. soir) :

Sur l'ensemble de notre front, depuis le canal de la Sambre jusqu'à l'Argonne, le mouvement de retraite de l'ennemi s'est poursuivi pendant la journée. Il a atteint en certains endroits une profondeur de dix kilomètres. Recueillant le fruit de la rude bataille livrée par elle la veille pour le franchissement du canal de la Sambre, notre dixième armée a battu complètement les six divisions ennemies qui lui faisaient face et leur a pris 4,000 prisonniers et 60 canons. Dès la première heure, elle s'emparait de Guise. Son avance s'est continuée sans répit. Nous avons atteint en fin de journée les abords de Barzy, Esquehéries, Lavaqueresse, Crupilly, Malzy, Romery, l'est de Wiege-Faty et de Colonfay, Saint-Richaumont, Housset, délivrant dans tous les villages reconquis une nombreuse population civile. Plus à droite, nous tenons La Neuville-Housset, Marle, la route de Marle à Montcornet jusqu'à l'est de La Neuville-Bosmont Ebuleau, Busy-les-Perreport, Dizy-le-Gros. Dans la région au nord-ouest de Château Porcien, les durs combats de ces derniers jours ont complètement abouti à un refoulement général de l'ennemi. Notre ligne passe par le nord de Waleppe, de Hannogne, l'ouest de Chaudion et de Saint-Fergeux; Herpy, Condé-les-Herpy et Château-Porcien sont entre nos mains. Nous avons pris pied sur les hauteurs à l'ouest de la route de Sesmicourt à Ecly. Quelques-uns de nos éléments ont réussi à franchir l'Aisne à Nanteuil. En Argonne, nos troupes ont brillamment exploité, par surprise, le franchissement du canal des Ardennes et de l'Aisne vers Monthon et Le Chesne. Ces deux localités ont été largement dépassées. Nous avons atteint les villages de Lougnay et de Sauville, ainsi que les lisières de Mont-Dieu.

LONDRES, 5 novembre :

La ville fortifiée Le Quesnoy, que nos troupes viennent complètement encercler, est tombée entre nos mains hier après-midi, ensemble avec sa garnison de plus de 1,000 hommes. Dans le secteur au sud et au nord de Le Quesnoy, la 37e et la 4e division ont eu à soutenir hier un combat acharné à l'occasion duquel ces deux divisions firent de nombreux prisonniers. Après avoir vaincu la vive résistance près de Louvignies et Orsinval, ces divisions pénétrèrent rapidement par le flanc ensemble avec les troupes néo-zélandaises vers l'est de Le Quesnoy, et en coopération avec elles s'emparèrent des villages de Jolimetz, Lerond, Quesnes, Frasnoy et Le Petit Marais.

Hier au soir, nos troupes firent de nouveaux progrès dans le bois de Mormal et à l'est de Valenciennes, et occupèrent le village d'Eth.

## POUR LA PAIX

### LA RÉPONSE DES ALLIÉS

Berlin, 6 novembre (Officiel) : La réponse à la dernière note du gouvernement allemand au Président Wilson, est arrivée ici aujourd'hui. Le texte en sera publié ce soir. Elle indique la position prise par les Alliés vis-à-vis du programme de paix de M. Wilson, exprime les prétentions des adversaires à dédommagements et propose au gouvernement allemand d'entrer en relations avec le maréchal Foch.

**Vers l'armistice**

On mande de Berlin à la « Gazette de Francfort » qu'une commission a déjà été nommée pour conclure l'armistice; le général Gundell, le délégué militaire à la Conférence de la paix, le général von Winterfeld, le général Meurer et l'ex-secrétaire d'Etat, l'amiral von Hintze, en feraient partie.

∴

La presse suisse annonce que les gouvernements des différents Etats neutres préparent une action commune d'intermédiaire auprès du Président Wilson, afin de lui demander d'accélérer les négociations d'armistice avec l'Allemagne. Cette démarche se trouve motivée par le fait que les modifications intérieures subies par le système politique de l'Allemagne constituent une base d'entente, M. Wilson n'ayant demandé de garanties que contre l'ancien régime maintenant aboli.

∴

On mande de New-York : On pense, à Wallstreet, que les hostilités seront bientôt terminées, peut-être endéans une semaine.

**Les délibérations du Conseil interallié**

L'« Holandsch Nieuws Bureau » annonce que la situation générale peut être caractérisée comme suit : A Versailles, la tendance chauvine a triomphé, bien que l'accord ne soit fait qu'entre les puissances alliées; les Etats-Unis n'ont pas encore donné leur adhésion. L'accord conclu à Versailles a été télégraphié à Washington. M. Wilson ne prendra position vis-à-vis de cet accord qu'après les élections (qui ont eu lieu le 5). S'il l'approuve, la publication des conditions de l'armistice se fera immédiatement. Si, par contre, il ne souscrit pas à l'accord de Versailles, on ne peut pas prédire quand cette publication aura lieu; peut-être ne se fera-t-elle pas alors avant dimanche.

∴

D'après les nouvelles qui parviennent à Londres, les délibérations de Paris se poursuivent dans un accord complet. Les Alliés ont décidé de réserver la décision définitive au sujet de la situation en Arménie, en Syrie, en Palestine, en Mésopotamie et en Turquie d'Europe. On s'est occupé de fixer le siège des négociations de paix.

∴

L'Agence Havas mande de Paris que le Conseil de guerre supérieur de Versailles a terminé ses travaux. L'accord est complet.

∴

Londres, 5 novembre. — M. Bonar Law a déclaré, à la Chambre des Communes, qu'il ne pouvait pas promettre de faire bientôt une déclaration au sujet du Conseil de Versailles.

∴

On mande de Paris qu'il est un point du programme de M. Wilson, sur lequel l'Angleterre et les Etats-Unis ne sont pas absolument d'accord : c'est celui qui concerne la liberté des mers. Quant à la France, il existe moins de difficultés de ce côté, mais il est probable que les gouvernements anglais et français seront solidaires.

## Les Événements en Hongrie

LA SITUATION

Budapest, 5 novembre. — Le Conseil des ministres a nommé le conseiller au ministère, Dr Dynsus Berinkay, comme ministre de la Justice, et le président du Conseil de surveillance de l'Union des ouvriers métallurgiques, Wilhelm Böhm, comme Secrétaire d'Etat dans le Ministère de la Guerre hongrois, où il dirigera les affaires de la démobilisation personnelle et effective. En outre, le député au Reichstag, Ludisaus Fenyes, a été nommé Secrétaire d'Etat au Ministère de la Guerre et chargé de l'organisation de la garde nationale. Finalement, le député au Reichstag Friedrich a été nommé Secrétaire d'Etat au Ministère de la Guerre.

UN APPEL AUX SLOVAQUES

Budapest, 5 novembre. — Le chef de Cabinet, M. Karolyi, a adressé, au nom du Conseil national hongrois, un télégramme exprimant au Conseil national slovaque la sympathie fraternelle de la nation hongroise. Il faut ressortir que les Hongrois et les Slovaques ne sont séparés ni par la haine ni par des divergences d'intérêts, mais seulement par la politique criminelle d'une classe entière. Les injures qu'ont subies les sentiments nationaux du peuple slovaque, ne doivent pas retomber sur la nation hongroise. Celle-ci fera tout pour effacer les crimes du passé. Le comte Karolyi exprime l'assurance que les deux peuples sont destinés à s'entendre, à vivre en paix et en fraternité et à organiser de commun accord un avenir meilleur.

Le Conseil national slovaque a répondu avec cordialité à ce manifeste. Pour la première fois, dit-il, un représentant de la nation hongroise parle à un Slovaque comme à un frère. Le Conseil national slovaque a adopté le point de vue énoncé par M. Wilson et reconnu par la Hongrie.

LA HONGRIE NOUVELLE

Budapest, 4 novembre. — Le ministre-président comte Karolyi, proposera à la Chambre des Députés, les projets de loi suivants :

1. Une loi fondamentale assurant l'indépendance complète de la Hongrie.
2. Un projet de droit électoral général, égalitaire et secret étendu également aux femmes.
3. Un projet visant la liberté de la presse et
4. Un projet concernant la liberté d'association et de réunion et envisageant l'érection d'une garde nationale.

Le nouveau ministre de la Justice du gouvernement populaire hongrois a aboli la censure de la presse et ordonné de suspendre les procédures en matières de délits politiques et la mise en liberté des prisonniers politiques. En sa qualité de ministre de l'Agriculture, le ministre de la Justice a ordonné de suspendre toutes poursuites en matière de délits forestiers et de chasse, et enjoint aux employés et au personnel forestier d'entretenir des relations amicales avec la population.

L'ARMEE ET LES MODIFICATIONS GOUVERNEMENTALES

On mande de Buda-Pest que le ministre de la Guerre se rendra au front, accompagné de quelques officiers et de journalistes, aussitôt que le maintien de l'ordre sera assuré à l'intérieur, pour faire connaître aux soldats les modifications qui ont eu lieu dans le pays et les principes qui ont présidé à ces modifications. Le ministre annoncera aux soldats que les désordres seront sévèrement punis et que les coupables n'obtiendront pas de terres.

LE DEPART DES TROUPES ALLEMANDES

Buda Pest, 5 novembre. — Le ministre de la Guerre de Hongrie a décidé que les soldats allemands qui traversaient la Hongrie ne devaient pas être désarmés, mais pourront continuer leur voyage tout équipés. Deux organismes officiels militaires allemands fonctionnent encore à Buda-Pest, mais sont desservis par des fonctionnaires civils; ils consacrent leurs efforts à assurer le retour des soldats allemands des Balkans vers leurs pays. Il n'y a plus de troupes allemandes en Hongrie.

## Le nouvel Etat Allemand d'Autriche

FORMATION D'UNE GARDE NATIONALE

Vienne, 2 novembre. — L'Empereur a autorisé les officiers de l'armée de la réserve et de la gendarmerie appartenant à des pays ayant formé des Conseils nationaux, de se mettre à la disposition de Conseils nationaux pour maintenir l'ordre ou pour former des corps militaires. Les officiers peuvent porter l'uniforme indiqué par les Comités nationaux ou porter des signes distinctifs quelconques.

## CHEZ LES TCHECO-SLOVAQUES

**Les ressources financières**

Le Conseil national tchéco-slovaque a émis un emprunt d'un milliard au nom de l'Etat tchéco-slovaque. L'emprunt, à 4 p. c., est remboursable dans quatre ans.

**L'Allemagne reconnait le nouvel Etat**

On mande de Prague que le consul général d'Allemagne à Prague, a déclaré officiellement au Comité national, que le gouvernement allemand reconnaissait l'Etat indépendant tchéco-slovaque et accueillerait volontiers à Berlin des ministres de ce pays.

## Nos Informations

ALLEMAGNE

L'EMPEREUR AU FRONT DES FLANDRES

Cologne, 5 novembre. — On mande du grand quartier-général :

« L'Empereur a passé la journée d'aujourd'hui auprès d'une division du front des Flandres et a été reçu avec enthousiasme par les troupes. »

LA SESSION DU REICHSTAG

Berlin, 5 novembre. — La réunion du Reichstag a été remise de quelques jours. Le président est arrivé hier à Berlin et a pris part à une réunion de la Commission des différents partis politiques. La fraction socialiste n'a siégé hier et aujourd'hui, sa prochaine réunion est fixée à demain.

LA LOI ELECTORALE

On mande de Berlin que la Chambre se réunira le 19 novembre pour terminer la discussion du projet de loi électorale.

LES MODIFICATIONS INTERIEURES

On mande d'Oldenbourg que la Chambre s'est réunie sous la présidence du grand-duc. Celui-ci a annoncé dans son discours du trône la formation d'une Commission parlementaire permanente qui examinera avec le gouvernement toutes les affaires du pays et prendra les décisions nécessaires.

LES RELATIONS AVEC LA RUSSIE

On mande de Berlin que le bureau berlinois de l'Agence Télégraphique russe a été supprimé à partir du 5 novembre. Les derniers membres de l'ambassade allemande en Russie ont été rappelés ces jours-ci; comme on sait, ils avaient quitté Moscou pour Pleskau.

DEPART DU CORPS DIPLOMATIQUE RUSSE

Berlin, 6 novembre. (Officiel). — La représentation diplomatique russe est partie ce matin par train spécial pour la Russie.

ALSACE-LORRAINE

UN PLEBISCITE?

On mande de Colmar que des bourgeois d'Alsace, réunis jeudi en cette ville et appartenant aux différentes partis politiques de la ville et du district, ont adopté la résolution suivante:

« Le gouvernement allemand en adoptant les principes énoncés dans les messages du Président Wilson a reconnu que la question d'Alsace-Lorraine devait faire l'objet d'une discussion internationale. L'assemblée espère qu'aucune réponse ne sera faite sans l'avis du peuple d'Alsace-Lorraine. Elle demande que le droit de décider de leur propre sort assuré à tous les peuples du monde soit aussi reconnu à l'Alsace-Lorraine, conformément aux principes de M. Wilson.

ANGLETERRE

LES ELECTIONS

De La Haye: On s'attend à Londres à ce que la date de la dissolution du Parlement et celle des nouvelles élections soit publiée cette semaine encore. Il est probable que les élections pour la Chambre des Communes seront fixées au 7 décembre. La conciliation des partis unioniste et libéral n'a pu se faire. Les élections décideront essentiellement du maintien au pouvoir ou de la chute de M. Lloyd George.

M. Asquith s'est déclaré prêt à soutenir le gouvernement aussi longtemps que durera la guerre. Il ne donnera pas à M. Lloyd George un blanc-seing pour la période de reconstruction.

AUTRICHE

LES ITALIENS A TRIESTE

Trieste, 4 novembre.— La journée d'hier s'écoula en général tranquillement. Le soir, quelques torpilleurs italiens, ainsi que deux navires-transports sont encore arrivés, qui ont débarqué plusieurs détachements de bersagliers. Ceux-ci assumèrent immédiatement le service d'ordre. Le Comité de présidence du Conseil national sud-slave s'est également rendu auprès du commandant de l'expédition italienne, afin de le complimenter au nom des nationaux de Trieste. Les Tchéco-Slovaques se sont joints à cette démarche.

∴

Vienne, 4 novembre. — Les journaux de dimanche et lundi mandent de Prague :

« La ville présente l'image de l'ordre et de la tranquillité comme en plein jour. Le Conseil national tchéco-slovaque a réussi à étouffer dans son germe toute tentative de causer des désordres, à la manière bolcheviste. Les citoyens allemands de la ville ont également déjà, à l'heure présente, comme il doit être reconnu ouvertement, un sentiment de sécurité absolue pour leur vie et pour leur propriété. L'alimentation de la capitale bohémienne a été assurée par des voies régulières. L'administration des Postes, des Télégraphes et des Chemins de fer fonctionne au delà de toute attente. Le transport et le renvoi des prisonniers fonctionne de façon assez régulière. Aujourd'hui sont arrivés ici, de Brieux, 6,000 prisonniers russes qui ont été aussitôt expédiés vers l'Ukraine. Une grande manifestation sur le Mont Blanc a eu lieu sans incident. Au retour seulement, la colonne qui se trouve à Ringplatz, qui rappelle la soumission des Hussites et en constitue le symbole et comme tel fut toujours mal vu par les habitants de Prague, fut renversée par la multitude. »

BOHEME

LA SITUATION

Des voyageurs arrivés à Vienne rapportent que tous les trains qui ont passé la frontière septentrionale du pays, ont été arrêtés par des gardes nationaux tchèques; tous les voyageurs ont été délestés des vivres qu'ils portaient avec eux; ces saisies ont eu lieu au bénéfice de l'Etat tchéco-slovaque. Les soldats se rendant en Autriche-Hongrie ont été désarmés. Leur uniforme et leurs effets militaires saisis et remplacés par d'autres en plus mauvais état.

HOLLANDE

LE VOYAGE DE LA REINE WILHELMINE EN FLANDRE ZELANDAISE

Le correspondant du « Telegraaf » à l'Ecluse écrit que, malgré les nouvelles publiées par la presse, d'après laquelle le but de la visite que la reine Wilhelmine a faite récemment à plusieurs villes de la Flandre zélandaise, était de se rendre compte des mesures de précaution prises pour hospitaliser les réfugiés, la population de cette province attache une signification politique à cette visite.

GALICIE

LA SITUATION

Cracovie, 5 novembre. — La tranquillité règne dans toute la Galicie occidentale. Une garde bourgeoise a été organisée à Cracovie. Aujourd'hui eut lieu, à Cracovie, une grande manifestation nationale en l'honneur du gouvernement polonais, à laquelle prirent part des détachements de troupes polonaises. Le général de division Lelinski, interné à Kaschau, est arrivé aujourd'hui à Cracovie. Le comité de liquidation a prié M. Karolyi de faire renvoyer immédiatement en Galicie occidentale toutes les troupes de nationalité polonaise.

TRANSMISSION DU POUVOIR GOUVERNEMENTAL AUX POLONAIS

Varsovie, 4 novembre. — Les Polonais ont repris le pouvoir gouvernemental en Galicie au milieu de grandes manifestations nationales.

A Cracovie, les drapeaux et emblèmes autrichiens furent enlevés des bâtiments officiels et remplacés par des polonais. Les troupes autrichiennes ont capitulé et souscrit aux conditions formulées par la commission de liquidation polonaise. Les officiers autrichiens ont été internés. Des détachements de soldats polonais ont fait une tournée dans les casernes et intimèrent aux soldats et aux officiers l'ordre d'enlever les cocardes autrichiennes et de les remplacer par des insignes polonais.

Les soldats polonais sont très hors des parties de troupes et on en constitue des cadres polonais. Les chemins de fer et les postes, dans toute la Galicie, passèrent à l'administration de la commission de liquidation polonaise.

Une demande télégraphique du ministère de la Guerre autrichien parvint demandant l'envoi de délégués pour poursuivre des pourparlers militaires.

Le brigadier Madziara a été nommé par la commission de liquidation comme commandant militaire de toute la Galicie.

POLOGNE

CREATION D'UN GOUVERNEMENT NATIONAL

Varsovie, 4 novembre. — Aujourd'hui matin, une affiche a été placardée, signée par tous les ministres, et un appel du Conseil des ministres a paru dans les journaux. L'appel fut accordé hier après-midi en présence du chef d'état-major Rozwadowski, et le Conseil de Régence en fut avertit le soir. En égard aux grands problèmes du temps présent, ainsi est-il dit à peu près dans l'appel, le gouvernement polonais actuel a compris que seul un grand effort collectif de tout le peuple et surtout de la classe ouvrière, pourrait lui rendre justice. En ce moment historique, les intérêts des classes privilégiées doivent céder le pas au bien-être de la patrie. C'est pourquoi il doit être créé incessamment un gouvernement national composé en majorité de représentants de la classe ouvrière et qui prendra, jusqu'à l'assemblée du Landtag régulier, l'ensemble des pouvoirs.

ROUMANIE

LES ASPIRATIONS ROUMAINES EN TRANSYLVANIE

On mande de Washington :

« Le président du Conseil national roumain et son représentant en Amérique, M. Basile, qui est également officier de la légion roumaine combattant actuellement en France, a transmis au Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, une note motivant historiquement et ethnographiquement les aspirations roumaines en Transylvanie. Il demande que la frontière du pays soit fixée à la Conférence de la Paix et combat vivement la proposition hongroise de faire de la Transylvanie un Etat séparé. »

RUSSIE

LES NEGOCIATIONS DE PAIX AVEC L'ENTENTE

On mande de Moscou que le Commissaire des Affaires Etrangères, M. Tchicherine, a transmis, le 3 novembre, aux consuls des pays neutres, la déclaration suivante, qui doit être portée à la connaissance des gouvernements anglais, français, italien, japonais et américain :

« Conformément à votre désir de mettre fin au conflit armé qui sépare les troupes russes et celles de ces puissances, le gouvernement russe propose d'entamer des négociations pour terminer ce conflit et demande où et quand les représentants des deux partis pourront se rencontrer dans ce but.

LES PILLARDS

On mande de Kiew que le vapeur « Sutja », qui naviguait sur le Dniéper, a été arrêté par une bande bolcheviste et complètement pillé sous prétexte de perquisition. On a enlevé aux voyageurs l'argent qu'ils portaient sur eux et leurs autres objets de valeur. Deux officiers russes ont été arrêtés et emmenés contre tout droit.

LA QUESTION AGRAIRE

Helsingfors, 5 novembre. — On peut considérer que le système agraire inauguré par le gouvernement des Soviets, a échoué à la suite des mesures forcées imposées aux paysans. Les paysans se sont de nouveau révoltés contre les Soviets.

Le bruit court à Luga qu'une garde blanche, composée en partie de paysans mécontents et en partie de soldats de l'armée rouge, s'est constituée dès que les Allemands ont évacué Pleskau. On prévoit à Pétrograd que cette armée prendra de l'extension et que de nombreuses troupes déserteront l'armée rouge.

SERBIE

ANNEXION DE LA CROATIE ?

On mande de Vienne que le Conseil national croate d'Agram s'est prononcé en faveur d'une annexion à la Serbie.

UKRAINE

LES HOSTILITES CONTRE LA POLOGNE

On mande de Kiew que le gouvernement ukranien a envoyé deux régiments vers Lemberg pour prendre possession de la ville au nom du Conseil national.

On mande de Varsovie que l'Ukraine a formé un second front d'attaque dont le but stratégique est dirigé contre la Pologne et qui va de Kiew à Umen.

LE SERMENT DES TROUPES

On mande d'Helsingfors que la Chambre s'est réunie le 5 novembre. Les troupes de la garnison d'Helsingfors ont prêté serment; c'est le premier serment prêté par la nouvelle armée finlandaise.

## NOUVELLES DIVERSES

**LES ECHANGES DE PRISONNIERS**

On mande de Berlin que, pour continuer les négociations anglo-allemandes au sujet des échanges de prisonniers, le gouvernement allemand a posé à la connaissance du gouvernement anglais qu'il ne pouvait accepter la nouvelle proposition faite au sujet de la mise en liberté des officiers de sous-marins internés en Suisse et en Hollande, tandis que les sous-officiers et hommes d'équipage seraient retenus en captivité. L'Allemagne estime cette distinction injuste. Par contre, elle est disposée à se contenter de l'assurance donnée par le gouvernement anglais que les Allemands de Chine qui désirent regagner leur pays jouiront des mêmes facilités que les Allemands des colonies anglaises. L'Allemagne a ensuite adhéré à la convention du 14 juillet.

**LA HOLLANDE ET LES REFUGIES**

De La Haye :

Le Bureau de Correspondance apprend que, contrairement aux bruits qui circulent, le gouvernement hollandais s'est vu forcé de fermer provisoirement les frontières aux réfugiés français et belges, à cause de la situation sanitaire du pays. Cette situation menacerait aussi bien la population que les réfugiés, s'il se produisait une surpopulation. Ce n'est qu'après que les réfugiés actuellement en Hollande auront pu être rapatriés que l'on pourra songer à rouvrir la frontière. A ce sujet, on mande encore de La Haye que le rapatriement des réfugiés français commencera probablement cette semaine encore. Les réfugiés seront dirigés sur Flessigue, où ils seront embarqués.

**UN HOMMAGE AU GENERAL HERZOG**

Le « Nieuwe Rotterdamsche Courant » apprend que les membres du parti nationaliste sud-africain, ont réuni une somme de 35,000 livres sterling, qui sera affectée à l'achat d'une ferme, laquelle sera offerte au chef du parti, le général Herzog, à titre d'hommage pour services rendus au parti nationaliste.

**LES MEMOIRES DE L'IMPERATRICE EUGENIE**

Le « Telegraaf » annonce que les mémoires de l'impératrice Eugénie, qui ne pouvaient être publiés que vingt-cinq ans après sa mort, seront publiés d'ici quelques mois.

EN MARGE

### *C'est la Guerre*

La nouvelle mesure économique qui vient d'être prise relativement à la consommation du gaz et qui se justifie par la pénurie de charbon dont souffre toute l'agglomération bruxelloise, a momentanément jeté la perturbation dans le train-train de nos habitudes.

Non sans peine, nous nous étions résignés à ne consommer que la portion strictement congrue d'hydrogène carburé mise à notre disposition par les gazomètres; dans les premiers temps de la réforme, il y eut bien des pleurs et bien des grincements de dents, mais comme on en arrive toujours à se soumettre à l'inéluctable, au bout d'un mois ou deux chacun ayant appris à ne faire qu'un emploi judicieux de sa réserve, on s'aperçoit qu'à la rigueur, on pouvait fort bien se tirer d'affaire avec les trente mètres cubes mensuels et réglementaires.

La nouvelle restriction est singulièrement préjudiciable, car les ménages bruxellois, auxquels leur engouement bien connu pour les spectacles facilite l'économie d'éclairage, pendant la soirée, se sont habitués, depuis trop longtemps, aux commodités du réchaud pour les besoins de la cuisine pour ne pas être complètement désorientés par la privation de cet utile accessoire de notre vie moderne.

Un de mes bons amis épanchait hier, dans mon cœur, ses lamentations. Ayant eu récemment à déménager, il avait fait choix, en plein centre, d'un superbe appartement qui possède tous les avantages, mais ne comprend par malheur aucune cheminée et ne peut, par conséquent, recevoir aucun de ces antiques appareils de chauffage dont si bien se contentaient nos pères qui, cependant, ne méprisaient pas trop le confort.

Mon pauvre ami imprévoyant se voit donc contraint à passer sa vie au café et au théâtre, à prendre ses repas dans les restaurants, en un mot à vivre hors de chez lui.

Pour le consoler, car il faut toujours consoler ses amis dans les vicissitudes de la vie, j'ai établi un parallèle vraiment pathétique entre sa situation et celle, peut-être plus difficile encore, des troupiers qui, au fond des tranchées, connaissent peu les facilités de la cuisine au gaz et de la salle de bain.

Et comme il ne me semblait pas encore très convaincu, j'ai conclu par ces mots, en lesquels se résume aujourd'hui toute notre sagesse : Que veux-tu, mon vieux, c'est la guerre !

V. G.

## A Travers la Ville

**Noire souscription**

Il n'y a pas de jour qui se passe sans qu'un de nos fidèles lecteurs ne nous envoie son obole pour notre souscription en faveur des évacués nécessiteux. Nous faisons un pressant appel au bon cœur de chacun; les besoins des réfugiés sont grands; qu'en un geste fraternel, chacun nous adresse son obole. Les dons les plus minimes seront les bienvenus.

Total des listes précédentes, fr. 1,767.75. — Gaston, 25 fr.; Anonyme, fr. 0.25. — Total, fr. 1,793.00.

++

Rubans en tous genres, Articles d'ornement, VAN DE PUTTE, rue Saint-Jean. (6998)

++

**Pour les réfugiés**

En présence du grand nombre d'évacués qui arrivent journellement à Bruxelles, l'administration communale, après avoir utilisé de nombreux immeubles vides et des écoles pour y loger nos hôtes forcés, s'est vue dans l'obligation de réquisitionner des salles de spectacles.

Le Palais d'Eté a été le premier réquisitionné par la Ville; le dernier spectacle s'y est donné mardi soir. Hier matin, des équipes d'ouvriers se sont mis à la besogne pour enlever tapis et fauteuils. On croit pouvoir loger dans le local plusieurs centaines d'évacués.

On annonçait comme certaine la réquisition prochaine de plusieurs autres salles : le Kursaal, rue Neuve; le Palais de Glace, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères; le Trocadéro, avenue de la Toison d'Or; les Folies-Bergère, rue des Croisades, et Bruxelles-Kermesse, rue des Pierres, seraient les établissements d'ores et déjà désignés à cet effet.

## FAITS-DIVERS

**LES FAUX MENDIANTS.** — Hier, un individu d'environ 40 ans, pauvrement vêtu, sollicitait la pitié des passants, chaussée d'Ixelles. Il fut reconnu par la police pour un professionnel de la mendicité. Amené au commissariat de police, on le fouilla et on le trouva nanti d'une somme de plus de 1,500 francs. Le faux mendiant s'est vu dresser procès-verbal.

L'ALMANACH DU MESSAGER A PARU
128 PAGES, Fr. 0.75

**ON VOLE MEME AU PALAIS DE JUSTICE !...** — La vue du temple de Thémis ne paraît pas donner la frousse à nos audacieux voleurs. La nuit dernière, ils se sont introduits dans l'aile du Palais de justice, rue Wynants. Après avoir fracturé plusieurs portes, ils ont vidé presque complètement une cave contenant du charbon, qu'ils ont pu charger et emporter sans être le moins du monde inquiétés durant leur travail. Ce n'est qu'au matin qu'on a pu s'apercevoir de ce vol, véritablement peu banal !

**VOL DE TITRES.** — M. Vande Wille, encaisseur à l'Union du Crédit, s'aperçut, hier, au cours de sa tournée, qu'on lui avait volé plusieurs traites dans sa sacoche. Il s'empressa de terminer sa tournée, mais apprit en cours de route qu'un individu d'une trentaine d'années s'était déjà présenté chez Mme Vve Hinten, rue du Finistère, qui avait versé ainsi une somme d'environ 600 francs, et chez M. Leterrier, rue Neuve, qui avait payé 150 francs à l'audacieux voleur.

**LES PICK-POCKETS.** — M. Benoit Leclercq, demeurant parvis de St-Gilles, se trouvait, hier, dans un établissement de la rue Haute. Il s'y est fait voler son portefeuille contenant une somme de 600 francs. Sur le tram 14, on a subtilisé un portefeuille contenant une somme importante, à M. Gustave L..., capitaine retraité, demeurant à St-Gilles. Au débarcadère du tram, à la Bourse, on a volé la sacoche de Mme Hélène Roland, d'Engis, actuellement de passage à Bruxelles. Mme Philomène Pasquale, réfugiée de Roubaix, domiciliée provisoirement rue Blanche, a été attaquée hier soir, au moment où elle rentrait chez elle, par deux individus, qui lui ont arraché une sacoche contenant 300 francs et des papiers d'identité. Enfin, au moment où M. Victor Rins, réfugié de Lille, payait un achat à une colporteuse, rue de Brabant, on lui a arraché des mains un portefeuille contenant 500 francs et des bons des villes françaises, et le voleur, profitant de l'obscurité, a pu prendre la fuite. On a arrêté en face du « Cecil », boulevard du Nord, le nommé Henri Lasserre, 17 ans, évacué d'Haubourdin, au moment où il volait le portefeuille de Mme M... Le pick-pocket jeta l'objet, au moment de son arrestation, à un complice, qui parvint à s'éclipser.

**CHRONIQUE DES VOLS.** — Des malfaiteurs se sont introduits dans l'hôtel de M. Souweynne, rentier, boulevard Lambermont, lequel se trouve actuellement à l'étranger. Tout l'immeuble a été mis au pillage. Dans l'immeuble de M. Lichart, rue Martiba, des cambrioleurs, opérant hier soir, ont emporté un coffret avec deux mille mark. Un vol identique a été commis dans la chambre à coucher de Mme Vve Van Holland, ménagère, rue de France, où un coffret contenant une collection de bijoux et une somme d'un millier de francs environ en billets de banque, a disparu. A M. Emile Declercq, rue Jean Robie, on a également volé dans son appartement une somme importante renfermée dans un portefeuille, que les voleurs ont été dénicher dans le tiroir d'un bureau. Dans une cave d'une maison de la rue du Rempart-des-Moines, on a constaté la disparition d'une partie de bouteilles de vin, estimée à plus de cinq mille francs. L'appartement de M. Roufosse, quai aux Briques a été également mis au pillage. A M. René Boon, rentier, Bromme Straat, à Uccle, on a subtilisé une série de vêtements et une partie de linge. Au dépôt du Comité National, rue Claessens, un malfaiteur a pu s'emparer d'une bâche valant un millier de francs. Enfin, à M. Devos Kleber, réfugié de Roubaix, demeurant actuellement rue Bara, on a volé des vêtements, du linge et un portefeuille contenant 700 francs.

**Avis très important**

La Direction de BRUXELLES-KERMESSE a décidé d'organiser TOUS LES MERCREDIS *de Grandes Soirées de CHARITE* au profit de

**" L'Accueil Fraternel aux Évacués "**

Les Recettes BRUTES des Soirées seront versées toutes les semaines à cette œuvre.

# Au Pays de Liége

**LIEGE**

**Pour combattre la grippe**

En vue de combattre l'extension du fléau, en même temps que pour permettre à la population de continuer à suivre assidûment les soirées théâtrales, la direction du Trianon fait procéder au lavage en règle et à la désinfection quotidienne des locaux. Voilà certes une mesure qui devrait être adoptée par toutes les salles de spectacle de la ville.

# SPORTS

**SPORT CANIN**

Aujourd'hui, courses de lévriers :
A 11 h., au Kynodrome du Cinquantenaire.
A 4 h., au Kynodrome de Forest.
A 4 h., au Grand Kynodrome de Jette (Dasmg).
A 4 h., à l'Hippodrome de Stockel. (4086)

## Au Théâtre

**BOIS-SACRE : Le Duel**

Ne forçons point notre talent, dit le proverbe. Chaque fois qu'un écrivain, que rien dans son œuvre ne semblait destiner à l'art sérieux, écrivit — bâton de maréchal de l'auteur dramatique — une pièce qu'il destinait à la Comédie-Française, il n'arriva qu'à produire une œuvre de qualité imparfaite, où plus rien ne se retrouvait de sa véritable personnalité. Nous avons successivement vu se vérifier la chose pour Maurice Donnay, Alfred Capus et Henri Lavedan. « Le Duel », que le Bois-Sacré vient de reprendre, comptera moins, à mon avis, dans le bagage littéraire de son auteur, que « Le Nouveau Jeu », « Le Vieux Marcheur », comédies d'un tour piquant, leste, voire même osé, mais bien personnelles. « Le Duel » est une œuvre assez déclamatoire et fausse; elle est théâtre, mais n'empoigne pas et ses personnages, malgré toute la bonne volonté de l'auteur, n'arrivent pas à nous toucher le cœur. « Le Duel » me semble avoir été monté assez rapidement au Bois-Sacré; les artistes, en peine de leur mémoire, ne se livraient pas assez; il en résulta que l'ensemble, le premier soir, fut de qualité plutôt médiocre. Mme Gady n'a, du reste, rien pour jouer l'aristocratique duchesse de Chailles; j'eusse souhaité voir Mme D'Angély, qui n'a fait quasi qu'une figuration, interpréter ce rôle qu'elle aurait assurément joué fort bien. M. Juljean se tira à son honneur d'un rôle difficile où Le Bargy laissa chez nous un bon souvenir. M. Juljean a de solides qualités de comédien; je l'ai rarement vu faire quelque chose d'indifférent; un artiste de sa valeur aux mains d'un bon metteur en scène, est assurément appelé à faire une belle carrière. M. Mylo fut correct, ainsi que M. Plangère. Ch. D.

## NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer le décès de

**Monsieur Leon JACOBS**

**Epoux de Mme Pauline d'Andrimont**
**Administrateur-Délégué du Comptoir d'Escompte de Bruxelles**

fecédé à Bruxelles, le 5 novembre 1918, administré des Sacrements de Notre-Dame la Sainte Eglise.

Le service aura lieu le jeudi 7 novembre 1918, à 12 heures, en l'église paroissiale de Saint-Josse-ten-Noode.

Réunion à la maison mortuaire, rue des Deux-Eglises, 37, à 11 h. 1/2.

Vu les circonstances, le présent avis tient lieu de faire-part. (6985)

# Chronique Financière

**BOURSE OFFICIEUSE DE BRUXELLES**

6 novembre. — Sans avoir retenu une activité beaucoup plus grande que ses devancières, la séance d'aujourd'hui a été meilleure qu'elles. La fermeté s'est largement accentuée et, dans certains groupes, notamment pour les pétroles, les coloniales, les valeurs bancaires et les industries diverses, on a pu constater des hausses remarquables.

Les valeurs russes de tout genre ont également retenu la faveur des acheteurs et les titres des affaires exploitant dans ce pays ont été très choyés et s'affichent en hausse.

En clôture, ils restent même demandés à des taux supérieurs à ceux notés dans le cours de la réunion.

**Rentes, lots de villes et obligations**

Notre 3 p. c. regresse encore un peu entre 74.40 et 75.10, et les Bons du Trésor valent 103.90 à 104. Mais, tout comme les emprunts communaux, dont nous donnons les cours ci-dessous, ces titres sont peu négociés.

On ne s'occupe d'ailleurs pas beaucoup plus des obligations et des actions à revenu fixe, qui se retrouvent à leur niveau antérieur.

Rente Belge 3 p. c., 74.40 à 75.10; Bons du Trésor 4 p. c. 1917, 103.90 à 104; Vicinaux 3 p.c. mai, 78.30; Vicinaux 3 p. c. janv.-juill., 78.30; Anvers 1903, 77; Bruxelles 1905, 75 1/2, 76; Bruxelles 1918, 102.40, 102 1/2; Bruxelles 4 1/2 pour cent, 71 1/2; Gand 1896, 74 1/2, 75; Liége 1905, 74 1/4, 74 3/4, Schaarbeek 1897, 64, 64 1/2; Verviers 1913, 100; Anderlecht 1918, 100 1/2, 101; Anvers-Rotterdam, 415.

**Banques et Caisses**

Nos titres de banques affichent toujours des tendances excellentes, tant au point de vue des affaires qu'en ce qui regarde la fermeté des cotations. Ce sont toujours la Banque Nationale, qui passe de 5300 à 5200, la Part de Réserve, en hausse et demandée entre 8425 et 8475, et le Crédit National Industriel, qui mènent le mouvement, reflété par les cours suivants:

Banque Belge pour l'Etranger 960 à 940, Banque de Bruxelles 1260 à 1250, Banque de Charleroi 940 à 960, cap. Banque Coloniale 72 1/2 à 71 1/2, div. 21 1/2 à 22, Banque de Flandre 1480, priv. Banque Liégeoise 505, 510. ord. 850, cap. Outremer 947 1/2 à 935, Caisse de Reports 1655 à 1660, Comptoir d'Escompte 290, Crédit Anversois 480 à 495, fond. Créd. Fonc. Exur.-Orient 1500, 1525, cap. Créd. Fonc. Sud-Américe. 1175 à 1185, jouiss. 260, cap. Crédit Gén. de Belgique 650 à 670, Crédit Général Liégeois 655, Crédit Mobilier de Belgique 475 à 485, fond. Créd. Nat. Industriel 9050, 10e fond. 920, 925, cap. Hyp. d'Egypte 572 1/2, 575, 10e part 140.

**Chemins de Fer et Tramways**

Le calme persiste en titres de chemins de fer, où rien de spécial n'est à signaler.

Div. Aux. de Chem. de fer Brésil 490, div. Bruxelles-Lille-Calais 750, Braine-le-Comte 4000, 4010, fond. Congo 5000, Grands-Lacs 380, Maritime du Congo 1390 à 1400, 1380, prior. Réunis 420, cap. Voies Ferrées 370 à 377 1/2, jouiss. 270 à 275.

En tramways, les dispositions restent toujours bonnes et on peut même signaler quelques reprises intéressantes, notamment en div. Bruxellois, en Buenos-Ayres et en devises exploitant en Russie, Odessa, Saratow, etc. La cap. Mutuelle de Tramways reste également très demandée, de même que les deux catégories de titres des Tramways et Electricité.

Voici les cours inscrits:

Cap. Anvers 147, 149, div. 67, priv. Athènes 29, 28, div. 10 1/2, cap. Bangkok 167 1/2 à 172 1/2, div. 66 1/2 à 70, cap. Barcelone 257 1/2 à 259, Bari-Barletta 490, priv. Belgrade 120, cap. 35, cap. Bialystock 27 1/2 à 31, cap. Bilbao 147 1/2, 149 1/2, jouiss. 123 1/2 à 130, cap. Braila 112 1/2, ord. 190, priv. Bruxellois 585, ord. 585, div. 1095 à 1105, cap. Buenos-Ayres 87 à 89, div. 90 1/2 à 93, fond. 240 à 245, jouiss. Caire 863 1/2 à 875, Catane 33 à 35, cap. Central Electr. du Nord 30 à 33, cap. Dunkerque-Calais 75, 76, div. 20 à 23 1/2, Economiques 590 à 595, Entreprise de Travaux 167 1/2 à 170, cap. Electriques d'Espagne 168 3/4, 166 1/4, div. 86, fond. 1740, Florentens 160, 161, cap. Galata 115, div. 27 à 29, cap. Internat. de Tramways 175, Kasan 100, 101, Kharkoff 68, 68 1/2, cap. Kiew 93 1/2 à 97 1/2, div. 92 à 93, cap. Kourak 50, ord. Liégeois 805. 800, priv. Liégeois Gerainy 280, jouiss. Lille 52 1/2, 50, cap. 85 à 97 1/2, ord. Livourne 145, ord. Moscou 10, cap. Mercia 40 à 46, div. 14 3/4, cap. Mutuelle de Tramways 87 1/2 à 92 1/2, Napolitains B et C 235, cap. Odessa 87 1/2 à 88 1/2, jouiss. 340, 337 1/2, priv. Piémontais 215, ord. 150, cap. Railways Electriques 705 à 710, div. 730, jouiss. 825, Rome-Rilan 110, Reims 40, part Rome-Nord 10, 10 1/4, cap. Rosario 87 1/2, 88 1/2, div. 46 1/2 à 47, div. Rotterdam 83 1/2, 84, div. Saratow 80, div. Secondaires 865 à 872 1/2, div. Sofia 25 à 28 priv. 90, cap. Tientsin 1705, priv. Tramw. et Electr. 112 à 114, ord. 42 à 44, div. Tramw. et Electr. en Russie 70 à 75, fond. Financ. de Transports 1575 à 1595, Turin 870 à 872 1/2, cap. Union des Tramways 18 1/2, priv. Vérone 192 1/2 à 200, div. 80, Vérone-Vicence 425, jouiss. Verviétois 890, cap. Vicinaux Belges 44 à 45, priv. Vladicaucase 107 1/2 à 119, ord. 81 1/4, 81 1/2.

**Métallurgie**

Ce compartiment ne présente rien de bien saillant. On se borne à y être résistant à peu près dans tous les cours, mais sans enregistrer d'affaires marquantes. A noter cependant la fermeté des div. Constructions Electriques.

Comp. des Aciers 800, Aciéries Allard 290, 292 1/2, Armes de Guerre 1725, cap. Ateliers de Jambes 545 à 555, div. Ateliers Métall. 80, 84, cap. Ateliers Pâris 130, cap. Ateliers du Thiriau 440, fond. Ateliers du Thiriau 205 à 210, priv. Ateliers de Willebroeck 560, 565, ord. 125, 127 1/2, Athus 595 à 605, cap. Baume-Marpent 1780, 1800, fond. 109 1/2, Bonehill 140, Boulonneries du Nord 92 1/2 à 97 1/2, cap. Braine-le-Comte 875, 880 fond. 425, 435, priv. Laminoirs de Châtelet 460 à 480, ord. 350 à 360, Usines de Châtelineau 560 à 590, fond. 540, Cockerill 1430, 1465, cap. Constr. Electr. de Charleroi 505 à 515, div. 275 à 280, cap. Emaill. de Gosselies 215, 220, div. 97 1/2 à 102 1/2, Emaillerie Labor 225 à 256, cap. Energie 170 à 170, fond. Energie 75, Espérance-Longdoz 460 à 480, Fabrique de Fer 1800, Forges de Gilly 167 1/2, 170, ord. La Croyère 150 à 170, priv. Hauts Fourneaux de La Louvière 135 à 145, ord. 77 1/2, 80, priv. Métall. de l'Est du Donetz 260 à 270, cap. 135, div. 340, priv. Métall. du Sud-Oural 275, 300, ord. 50, Minerva 347 1/2 à 355, cap. Monceau-Saint-Fiacre 270, ord. Monchéret 190 à 180, Musson 1125, cap. Olkovaia 155, 160, Ougrée 1190, 1200, priv. Pieper 105 à 115, ord. 87 1/2, Providence Belge 2365, 2360, Providence Russe A 365, 375, Providence Russe B 595 à 585, Providence Russe C 290, Ragheno 92 1/2 à 100, priv. Laminoir de Saint-Victor 42 1/2, ord. 20 à 22 1/2, priv. Sambre-Moselle 700, ord. 330, 335, priv. Tambow 220, 215, cap. 125, priv. Taretzkoie 650, Thy-le-Château 2350 à 2315, cap. Tôl. de Konstantinowka 485 à 520, jouiss. 2000 à 2100, cap. Toula 280 à 270, Union des Aciéries 250, div. Valère Mabille 63, 65, cap. Wattelar 65.

**Charbonnages**

Nos charbonnages sont également calmes et restent soutenus sans plus, aucun ne se mettant spécialement en vedette.

Les hollandais sont fermes, mais également peu achalandés. La cap. Laura vaut 2085 à 2020, la div. 1675 à 1700, et Willem-Sophia 2780 à 2780.

Les autres cours sont:

Cap. Fours Pierre 550, ord. 330, Abhcoz 695 à 845, Aiseau-Presles 1275, Amercœur 2495, Alexeinatz 805, Anderlues 1400, 1450, Ans-Rocour 700, 697 1/2, Arbre Saint-Michel 725 à 735, Bernissart 630, jouiss. Biélaia 19 à 23, Bois d'Avroy 1300, ord. Bonne-Espér. à Lambusart 2325, Bonne-Fin 1225, 1220, Bonnier 1000, Bray 3800. 3850, Carabinier 1480 à 1490, Centre du Donetz 155 à 165, Centre de Jumet 3200, 3300, cap. Charbonn. Belges 900, jouiss. 420, 425, Chevalières à Dour 2125 à 2175, Concorde 2050, Couchant du Flénu 90, Courcelles-Nord 2475, 2500, Espérance Bonne-Fortune 1300, 1295, Falisolles 3200, 3175, Forte-Taille 850, Givet 380, 355, Gosson 3100 à 3125, Gouffre 3025, 3050, cap. Grand-Buisson 2500 à 2600, Grand-Mambourg 242 1/2 à 235, Grande-Basnure 1925, capital Hainaut 705, Hasard 1425 à 1415, Herve 1875, Horloz 2100 à 2500, Houillères-Unies 1195, 1190, Kessales 2150 à 2200, La Haye 725 à 745, La Louvière-Sars 425 à 430, Lonette 352 1/2 à 357 1/2 Marcinelle-Nord 905, 902 1/2, Masses-Diarbois 3100, Minerie 245, Monceau-Bayemont 420, Nord de Gilly 3125, 3950, Nord du Rieu du Cœur 1275, 1235, Patience et Beaujonc 1095, ord. Pays de Liége 770, Petit-Try 1725, Petite-Bacnure 1900, Poirier 1100, 1095, ord. Prokhorow 167 1/2, Produits au Flénu 6400, Ressaix 4350, Strépy-Bracquegnies 2925, Tamines 1500, 1505, Unis-Ouest de Mons 1450 à 1400, Wérister 4150.

**Zincs et Mines**

Dans le compartiment minier, les affaires restent très limitées, mais on observe cependant une assez grande fermeté des cotations. La cap. et la div. Nitrates restent en vedette et se traitent largement entre 140 et 145 et 50 à 48

Austro-Belge 385, 387 1/2, Bacarès-Almeria 140, Nébida 575 à 567 1/2, cap. Nitrates 140 à 145, div. 50 à 48, priv. Nouv.-Montagne 485 à 475 ord. 335, cap. Overpelt 812 1/2, jouiss. 610, priv. Romanilla 310, 311, ord. 280, 285, Vieille-Montagne 4225, fond. Zincs de Hambourg 315.

**Glaceries et Verreries**

Rien de nouveau à signaler de ce côté, où le calme persiste complètement.

Glaces Germania 1025, Glaces de Moustier 1095, 1100, cap. Verr. Belges 295 à 305, jouiss. 200 à 205, ord. Verreries Bennert-Bivort 890, cap. Verr. du Donetz 390, 392, Verr. de Marimont 1492,

**Eaux, Gaz, Electricité**

Nous retrouvons sans changement la cap. et la div. Eaux de San Antonio entre 79 et 81 et 37 1/2 à 38 1/2.

Au coin de l'éclairage, les échanges ont encore augmenté de volume et la hausse, encore lente, il est vrai, ne s'en accentue pas moins.

On travaille surtout les Electr. d'Odessa, les Electr. de Sofia, l'Eclair. de St-Pétersbourg et les Entrepr. Electr. en bonne avance.

Ord. Aux. d'Entr. Electr. 105 à 102 1/2, cap. Centrales Electr. 45, jouiss. 150, 155, priv. Eclair. du Centre 19, 20, ord. Eclair. de St-Pétersbourg 450 à 470, ord. Electr. du Brabant 180, Electr. du Nord de la Belgique 2150, 2100, Intern. d'Electr. 360 à 380, cap. Electr. de Nantes 107 1/2 à 112 1/2, div. 61 1/2 à 62 1/2, cap. Electr. d'Odessa 120 à 125, div. 85 à 90, cap. Electr. de Rosario 131 à 136, div. 70, 72 1/2, cap. Electr. de Sofia 975, ord. 925, cap. Entr. Electr. 970 à 980, fond. 880 à 900, cap. Industr. Electr. 185, ord. 315, 325, Auer Italien 17, div. Union A. E. G. 99.

**Textiles, Industries de la Construction et Produits Chimiques**

Les textiles n'attirent pas l'attention et rares sont les quelques devises qui arrivent au tableau aux cours suivants :

Div. Lain. Barcelonaise 317 1/2 à 322 1/2, cap. La Né 110 à 115, fond. 180 à 185, Lin. Gantoise 1950, 2000, fond. Tissage Hauzeur 120, Tresses et Lacets Torley 1050 à 1000, Vesdre 1175.

Les transactions augmentent chaque jour de volume dans le domaine des industries de la construction et la fermeté s'y accroît. On se rend compte que ces entreprises ont devant elles un avenir particulièrement intéressant pour ceux qui s'y seront intéressés à temps. De là, naturellement, la faveur dont elles sont l'objet.

Nous notons la Cannon Brand entre 225 et 235 pour le titre A, 205 à 212 1/2 pour le B, 100 à 107 1/2 pour l'ord., l'ord. Briqueteries de la Sambre à 45, la div. Carrières d'Ecaussines à 12 et 11 1/2, Wincqz de 112 1/2 à 117 1/2, l'ord. Cim. de l'Europe Orientale à 240, 241, la priv. à 870, 875, les Cim. Liégeois à 390, 385, la priv. Cim. de Vieé de 240 à 247 1/2, l'ord. à 120, 117 1/2, Merbes-le-Château à 700, 710, et Niel en Rupel entre 30 et 35.

L'ord. Céram. Now, par contre, cède à 87 1/2.

Dans le groupe des produits chimiques, on s'occupe beaucoup aujourd'hui des ord. Huil. d'Odessa Coloniales : Vicinaux du Mayumbe 405, 410.

Plantations : cap. Java 230 à 235, fond. 2400, cap. Noembing 735 à 735, Sennah Rubber 65 à 65 1/2, fond. Simpang Kanan 1150 à 1180, fond. Huil. de Deli 1215 à 1225, fond. Plant Annamites 1000 à 1100, cap. Plant. de Mopoli 165, fond. Semadam Cultuur 710, cap. Huil. de Sumatra 155, 158 1/2, fond. 815 à 822 1/2.

Valeurs pétrolifères : priv. Internationale des Pétroles 122 1/2.

Industries diverses : Brass. de l'Etoile 110 à 112.

Valeurs étrangères : fond. Soc. Gén. Egyptienne 67 1/2 à 72 1/2, Alaguir 117 1/2 à 122 1/2, Lorraine-Dietrich 505 à 510.

On traite largement les oblig. Valence-Aragon à 102.50. LUCANT.

# Informations Financières

**BANQUE BELGO-ARGENTINE DE PRETS HYPOTHECAIRES**

Du rapport présenté par le Conseil d'administration à l'assemblée générale du 29 octobre dernier, il résulte que les renseignements obtenus de Buenos-Ayres permettent d'établir un bilan de guerre dont on peut extraire les chiffres suivants :

Le solde bénéficiaire au 31 mars 1918 avec les sommes reportées des exercices précédents, s'élève à 655,385 fr. 18.

Du bénéfice de l'exercice 1917-1918, qui atteignait 158,242 fr. 56, il a été déduit une somme de 128,122 francs, montant d'intérêts; d'autre part, une somme de 155,763 fr. 50 non portée en compte précédemment, rectifie le bénéfice de l'exercice écoulé.

Le solde bénéficiaire de 1916-1917 est conséquemment ramené de 296,623 fr. 05 à 268,381 fr. 55, et celui de 1917-1918 réduit à 30,120 fr. 56.

Il est à noter que faute des rapports réguliers de la succursale de Buenos-Ayres, l'évaluation de l'actif a été basée sur des chiffres minima qui seront probablement dépassés, ce qui viendra sensiblement augmenter le bénéfice de l'exercice 1917-1918.

Le solde bénéficiaire total se chiffre encore par 658,385 fr. 18, et le dividende de 5 p. c. à payer aux actionnaires étant récupérable, le Conseil propose de répartir le même dividende ultérieurement.

Le Conseil propose la répartition de ce solde comme suit :

110,000 francs au paiement de dividende de 5 p. c., et allocation au Conseil d'administration, Collège des commissaires et Comité de direction; 1,506 fr. 02 pour la réserve légale de 5 p. c., et le solde de 28,616 fr. 54 comme report à nouveau. Le report à nouveau total s'élèvera ainsi à 546,879 fr. 16, dont l'emploi sera fixé par une prochaine assemblée.

Depuis le début de la guerre, et cette année encore, la société a régulièrement payé, ce qui est à noter, les intérêts revenant aux déposants et aux obligataires.

# Avis de Sociétés

**COMPTOIR GENERAL DE FONDS PUBLICS**
Société anonyme
à Bruxelles

Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer MM. les actionnaires en assemblée générale ordinaire pour le mercredi 13 novembre 1918, à 12 heures du matin, au siège social, 41, rue du Fossé-aux-Loups, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan;
2. Compte de profits et pertes;
3. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires en fonctions pour l'exercice écoulé;
4. Elections dans les Conseils.

Pour être admis à l'assemblée, MM. les actionnaires devront se conformer à l'art. 33 des statuts, en déposant leurs titres huit jours pleins au moins avant la réunion.

A Bruxelles, au siège social, 41, rue du Fossé-aux-Loups. (6917)

**NEDERLANDSCH-INDISCHE RUBBER EN KOFFIE CULTUUR MAATSCHAPPIJ**
Société anonyme
**Siège social : Amsterdam**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires se tiendra le 22 novembre 1918, à 11 heures, 597-603, Heerengracht, Amsterdam.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1917;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1917;
3. Décharge à donner aux membres du Conseil;
4. Divers.

Les actionnaires, pour assister à cette assemblée, devront déposer leurs actions avant le 15 novembre 1918 :

A AMSTERDAM : à la Amsterdamsche Bank, 597-603, Heerengracht;

A BRUXELLES : à la Banque d'Outremer, 48, rue de Namur.

(6938) Le Conseil d'administration.

**SOCIETE ANONYME DES HAUTS-FOURNEAUX ET ACIERIES DE RUMELANGE-SAINT-INGBERT**
**Siège social : à Rumelange**

MM. les porteurs de titres sont informés de ce que, conformément à l'art. 37 des statuts, l'assemblée générale ordinaire se tiendra le mercredi 27 novembre 1918, à 10 heures du matin, à l'Hôtel Bressaer, avenue de l'Arsenal, à Luxembourg.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports des administrateurs et des commissaires sur les opérations de la Société durant l'exercice 1917-1918;
2. Présentation du bilan et du compte de profits et pertes; répartition des bénéfices;
3. Décharge aux administrateurs et commissaires;
4. Nominations statutaires.

Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires auront à se conformer aux prescriptions statutaires et à déposer leurs titres dix jours au moins avant la date de l'assemblée, soit donc au plus tard le samedi 16 novembre :

A RUMELANGE : au siège social;

A BRUXELLES : à la Banque de Bruxelles, 62, rue Royale; 27, avenue des Arts, ou 42, rue du Lombard;

A LIEGE : à la Banque Liégeoise et au Crédit Général Liégeois;

A LUXEMBOURG : à la Banque Internationale et chez MM. Werling, Lambert et Cie;

A FRANCFORT-s/M. : chez M. Ferdinand Hauck;

A BOCHUM, à DIFFERDANGE, et à DORTMUND : aux caisses de la Deutsch-Luxemburgische Bergwerks et Hutten Aktiengesellschaft.

N.-B. — L'assemblée générale délibérera conformément aux statuts et à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. (6986)

SOCIÉTÉ ANONYME

# de Plantations Coloniales "LA LUKI"

**Siège social : 55, rue Royale, à Bruxelles**

## Avis aux Actionnaires

MM. les actionnaires sont avisés de ce que le Conseil d'administration met à leur disposition 30,000 actions de capital de la Société, d'une valeur nominale de 40 francs chacune, aux conditions suivantes :

Il est attribué à chaque groupe de deux actions de capital anciennes un droit de souscription à trois actions de capital nouvelles à 60 francs par action.

MM. les actionnaires devront déposer leurs titres et verser à l'appui de leur demande une somme de 25 francs par action à souscrire. Le solde, soit 35 francs, devra être acquitté contre remise des titres souscrits.

Les dépôts de titres et les versements s'effectueront du 11 au 16 novembre, à Bruxelles, à la Compagnie Internationale de Transports et d'Industrie, 55, rue Royale.

MM. les actionnaires recevront connaissance, au siège social et préalablement à l'exercice de leur droit de préférence, des renseignements et indications visés par les lois coordonnées sur les sociétés commerciales. (6984)

**FORAKY**
Société anonyme belge d'Entreprise de Forage et de Fonçage
**24, rue de l'Association, à Bruxelles**

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire de la Société, qui aura lieu le samedi 16 novembre 1918, à 3 heures, à Bruxelles, 24, rue de l'Association.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du commissaire;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaire;
4. Nominations statutaires.

Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'art. 29 des statuts.

Le dépôt des titres pourra être fait :

A la Banque de Bruxelles, 62, rue Royale, et 27, avenue des Arts, à Bruxelles;

Au Crédit Anversois, à Bruxelles, 80, avenue des Arts, à son siège d'Anvers, 42, Courte rue de l'Hôpital, dans ses bureaux de quartiers et bureaux de province.

(6905) Le Conseil d'administration.

**COMPAGNIE GENERALE DE TRAMWAYS DE BUENOS-AYRES**
Société anonyme
**Siège social : 46-48, rue de Naples, à Ixelles-Brux.**

Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer MM. les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 16 novembre 1918, à 2 h. 3/4 de relevée, au siège social, 46-48, rue de Naples, à Ixelles-Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 juin 1917;
3. Décharge à donner à MM. les administrateurs et commissaires.

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires devront se conformer aux stipulations de l'art. 33 des statuts. Les titres doivent être déposés au plus tard le 9 novembre :

A BRUXELLES : à la Banque de Bruxelles : Siège A, 62, rue Royale; Siège B, 27, avenue des Arts; Succursale C, 42-52, rue du Lombard; à la Banque d'Outremer, 48, rue de Namur; chez MM. Cassel et Cie, 56a, rue du Marais; chez M. Josse Allard, 6-8, rue Guimard; chez MM. F.-M. Philippson et Cie, 44, rue de l'Industrie.

A ANVERS : à la Banque Centrale Anversoise, 61, Rempart Sainte-Catherine; à la Banque de Commerce, 9, Longue rue de l'Hôpital.

A GAND : à la Banque de Flandre, 2, avenue de la Place d'Armes; à la Banque de Gand, 3, place d'Armes.

A LIEGE : à la Banque Générale de Liége, 19, place Verte; à la Banque Liégeoise, 84, rue de l'Université.

A VERVIERS : à la Banque de Verviers, 41, rue de la Concorde.

A BALE : à la Société de Banque Suisse.

A ZURICH : à la Société de Banque Suisse; à l'Union de Banques Suisses.

A WINTERTHUR : à l'Union de Banques Suisse. (6903)

**COMPAGNIE GENERALE DE TRAMWAYS DE BUENOS-AYRES**
Société anonyme
**Siège social : 46-48, rue de Naples, à Ixelles-Brux.**

Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer MM. les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 16 novembre 1918, à 3 heures de relevée, au siège social, 46-48, rue de Naples, à Ixelles-Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 juin 1918;
3. Décharge à donner à MM. les administrateurs et commissaires.
4. Nominations statutaires.

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires devront se conformer aux stipulations de l'art. 33 des statuts. Les titres doivent être déposés au plus tard le 9 novembre :

A BRUXELLES : à la Banque de Bruxelles : Siège A, 62, rue Royale; Siège B, 27, avenue des Arts; Succursale C, 42-52, rue du Lombard; à la Banque d'Outremer, 48, rue de Namur; chez MM. Cassel et Cie, 56a, rue du Marais; chez M. Josse Allard, 6-8, rue Guimard; chez MM. F.-M. Philippson et Cie, 44, rue de l'Industrie.

A ANVERS : à la Banque Centrale Anversoise, 61, Rempart Sainte-Catherine; à la Banque de Commerce, 9, Longue rue de l'Hôpital.

A GAND : à la Banque de Flandre, 2, avenue de la Place d'Armes; à la Banque de Gand, 3, place d'Armes.

A LIEGE : à la Banque Générale de Liége, 19, place Verte; à la Banque Liégeoise, 84, rue de l'Université.

A VERVIERS : à la Banque de Verviers, 41, rue de la Concorde.

A BALE : à la Société de Banque Suisse.

A ZURICH : à la Société de Banque Suisse; à l'Union de Banques Suisses.

A WINTERTHUR : à l'Union de Banques Suisse. (6904)

**UNION ET PREVOYANCE**
**Compagnie d'Epargne, de Retraite, d'Assurance sur la Vie et de Rentes Viagères**
(Société anonyme)
**39, rue de Ligne, à Bruxelles**

MM. les actionnaires et porteurs de parts de fondateur sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social, le mercredi 27 novembre 1918, à 12 heures.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Bilan et compte de profits et pertes au 30 juin 1918;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à cette assemblée, les porteurs d'actions libérées et de parts de fondateur devront déposer leurs titres au siège social, au plus tard le 22 novembre courant. (6990)

# Ventes par Huissiers

**Etude de l'huissier Arthur DEREYMAEKER, 39, rue Ernest-Allard, Bruxelles**

Lundi 11 novembre 1918 et jours suivants, s'il y a lieu, chaque fois de 10 à 5 heures, rue Van Artevelde, 14-16, à Bruxelles, il sera procédé, en vertu de l'autorisation du Collège échevinal de Bruxelles, à la

**Vente Publique**

de brosses de rue et à cirage, balais, savon en poudre, boîtes cirages, pâtes pour fourneaux, crèmes pour chaussures, cordes, ficelles, lacets, semelles en bois, en balata et en aluminium, bottines en cuir et drap, pantoufles, galoches, baby, sabots, clous pour cordonniers, feuilles papier de sable, etc., etc.

Au comptant, frais 10 p. c.

Pour tous renseignements, voir états détaillés affichés à l'endroit de la vente. (6987)

Lundi 11 novembre 1918, à 2 h. 1/2, il sera publiquement vendu, en l'

# HOTEL DES VENTES DE STASSART

**46-48, rue de Stassart**

## Un très bon MOBILIER

Linges, Effets.

On accepte les meubles pour cette vente.
Au comptant : 10 p. c. (6991)

# ANNONCES DIVERSES

**VOIES URINAIRES ET GYNECOLOGIE**
Dr LAMBERT, Spéc., lauréat de médecine, etc
Tous les jours, samedis exceptés, de 10 à 8 h
**29, avenue de la Porte de Hal, Bruxelles (Midi)**

# OFFRES D'EMPLOI

**DISTRIBUTION DE JOURNAUX**

On dem. plus. femmes de 5 à 8 h. matin, pour distr. à domicile. S'adresser à l'administration du journal. (600 E)

On dem. mén. 2 pers., serv. tout faire, cuis. bourg. Bons gages, bon. nourrit. Bonnes référ. exigées. 45, rue du Châtelain. (6989)

**Théâtre du Vieux-Bruxelles**
A partir du Vendredi 8 courant :

# JAN

(Création)
8 actes à grand spectacle
de MM. C. Du Prez et Valdo. Musique de M. De Maële
ORCHESTRE DE 25 MUSICIENS
Artistes: MM. C. Du Prez, Paulus, Borgers, Dumanoir, Tut-Riol, Hermaus, etc. Mmes Dumont, Francel, Latour, D'Hermance, etc., etc. (6983)

# SPECTACLES

BOIS-SACRE. — 8 h. 3/4, « Le Duel ».
BONBONNIERE. — 4 h. et 8 h. 3/4, Le Vieil Homme ». Aujourd'hui jeudi, première matinée de « Le Vieil Homme », avec la remarquable interprétation, en tête de laquelle il convient de citer Ciarvanne et Cellier.
BRUXELLES-KERMESSE. — 7 h., Variétés.
FOLIES-BERGERE. — 8 h. 1/2, « De Rubio Artisten ».
GAITE. — 3 et 7 h. 1/2, « Le Tour du Monde ».
GALERIES. — 7 h. 1/2, « Faust ».
MOLIERE. — 8 h. 1/4, « La Sacrifiée ».
NOUVEL ALCAZAR. — 8 h. 3/4, « L'Homme sans tête ».
OLYMPIA. — 4 h., « L'Histoire du Crocodile »; 8 h. 1/2, « De Duivel in de Vrouw ». Aujourd'hui jeudi, à 4 heures, représentation de gala dont la recette intégrale sera versée à la Caisse de l'Œuvre « L'Accueil fraternel aux Evacués ».
PALAIS DE GLACE. — Patinage à roulettes.
SCALA. — 4 h. et 8 h., « Bruxelles dans de beaux draps ». Pour rappel, aujourd'hui jeudi, à 4 heures, à la Scala, grande matinée de gala, organisée au profit de l'Œuvre « L'Accueil fraternel aux Evacués ». Au programme, la revue « Bruxelles dans de beaux draps! » La recette intégrale sera versée à l'œuvre.
TROCADERO. — 7 h. 3/4, « La Tour de Nesle ».
THEATRE FLAMAND. — 7 h. 1/2, « Roule-ta-Bosse ».
VAUDEVILLE. — 4 h., Matinée Labiche: « Le Voyage de M. Perrichon »; 8 h. 1/2, « Un Coup de téléphone ». Aujourd'hui jeudi, unique représentation, en Matinée Labiche, du « Voyage de M. Perrichon ».
VIEUX-BRUXELLES. — 8 h. 1/2, « La Demoiselle de chez Maxim' ».
WINTER-PALACE. — 4 h. et 8 h. 1/2, « Le Petit Café ». Que ceux qui n'ont pas encore applaudi Mondose dans le « Petit Café » se hâtent, car vendredi passera « La Robe Rouge », la pièce célèbre de Michel Brieux
PANTHEON. — « Fata Morgana », « La Fabrication du Cidre », « Harry au bain ».
SPLENDID CINEMA. — Spectacle permanent.
CINEMA SELECT. — Spectacle de famille.

Imprimerie Financière et Commerciale
67, rue du Lombard, Bruxelles

Vide d'air ou à remplissage gazeux




Industrie et métier
ville et campagne
que chacun qui a besoin d'un bon éclairage électrique peu coûteux exige des
Lampes Wotan
Tout électricien les vend

Boitsfort-Plateau
Pensionnat Fabra pr j. filles et enf. (On acc. garçonn jusq. 8 ans.) 92, av. Van Becelaere, Boitsfort Gare tram 60

Cabinet MEDICAL
Voies urinaires
17, rue des Croisades
Dimanche de 9 à 12 h.
En semaine de 10 à 7 h.

PIANOS
Auto-Piano et roul. 121, av. Toison d'Or (6572)
Erard, J. Gunther, av. de la Toison d'Or, 131.

FOURRURES
Choix considérable
GALERIES MARIE-JOSÉ
70, rue de Laeken 70, et
2, rue du Grand'Hospice
828